

## “Istres n’est pas la capitale des déchets des autres”

La nouvelle municipalité a découvert le projet de chaufferie dite «CSR» (pour Combustible Solide de Récupération), c’est-à-dire qui utilise des déchets comme combustible.

Nommé “Istres Recyclage et Énergies“, ce projet est porté par la filiale «Recyclage et Environnement» de l’entreprise Suez et doit s’implanter sur le site où se trouve le centre de tri et de valorisation de multi-matériaux qu’elle exploite déjà, au lieu-dit « La Grande Groupède », dans la ZI du Tubé Nord.

Mise devant le fait accompli dont elle hérite, La ville d’Istres entend s’opposer fermement à ce projet qui cache en fait un incinérateur.

Cette installation, telle que présentée par ses instigateurs, traiterait jusqu’à 250 000 tonnes de déchets par an, provenant de l’ensemble de la Région et même au-delà.

Elle aurait des conséquences directes sur la santé, l’environnement et le cadre de vie de milliers d’habitants d’Istres et alentour.

Pour Robin Prétot, Maire d’Istres, vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence, « *réaliser ce genre de projet sans consulter les citoyens en amont est une honte ! Ras le bol qu’Istres soit le déversoir des déchets des autres. Nous ne nous laisserons pas faire. Je m’y engage* ».

### **Pourquoi la Ville d’Istres s’y oppose ?**

#### **Il n’y a pas eu de concertation préalable**

Le projet, en amont, n’a été ni présenté ni débattu avec les élus locaux, ni expliqué à la population. Il a été révélé par la presse, 48 heures après le second tour des élections municipales : ce calendrier alimente légitimement la défiance.

#### **Ne nous laissons pas tromper par les mots : c’est un incinérateur !**

L’autorité environnementale elle-même considère que le projet « s’apparente à un incinérateur ».

Il repose sur la combustion de déchets à grande échelle : c’est juridiquement un incinérateur ou un co-incinérateur. Mais, dans tous les cas, on brûle des déchets.

Appeler cela une « chaufferie de déchets » ne change pas la réalité des fumées, des résidus et des impacts.

#### **Ce projet est dangereux pour notre santé et notre environnement**

Les incinérateurs peuvent émettre des dioxines, des particules fines et des métaux lourds, qui se retrouvent dans l’air que nous respirons et dans les sols.

Le projet menace la qualité de l’air, des sols, de l’eau, la biodiversité locale et l’activité agricole, notamment la nappe phréatique de la Crau, qui se trouve sous le site concerné.

### **C'est une atteinte directe à notre cadre de vie**

Le passage et le transit de plusieurs dizaines de camions supplémentaires par jour ouvré sont prévus, soit plus de 7 000 passages par an : bruit, pollution, dangerosité, nuisances pour les riverains.

C'est impensable dans une zone d'activité commerciale dense, à proximité directe du nouveau centre départemental d'incendie et de secours et d'une base aérienne stratégique à vocation nucléaire !

Par ailleurs, ce trafic va aggraver la circulation sur un axe routier déjà saturé !

### **Istres n'est pas la poubelle de la Région**

La zone Fos-Étang de Berre est déjà l'un des principaux bassins industriels et de traitement des déchets du pays, avec une concentration exceptionnelle d'installations de traitement et de stockage, légales ou illégales.

Les choix d'implantation passés, dont le centre multifilière de Fos-sur-Mer, capable de traiter plusieurs centaines de milliers de tonnes de déchets par an, ont conduit à faire supporter à notre secteur l'essentiel de l'effort de traitement des déchets métropolitains, au détriment d'un meilleur équilibre territorial.

### **Un triste précédent à Entressen**

Pendant des décennies et jusqu'à sa fermeture en 2010, la décharge légale d'Entressen a accueilli les ordures ménagères de la Métropole, formant une véritable « montagne de déchets » de plusieurs dizaines de mètres de haut et représentant des millions de tonnes stockées sur le long terme.

À cette installation autorisée s'ajoute la découverte récente d'une décharge sauvage de grande ampleur au Vallon d'Entressen, sur plusieurs hectares, où ont été accumulés pendant des années des déchets du BTP et des déchets ménagers, parfois brûlés à l'air libre et qui fait désormais l'objet de poursuites et de décisions judiciaires.

### **Préserver la nappe phréatique de la Crau est impératif**

L'extension et la multiplication de ces dépôts, y compris illégaux, font peser un risque sérieux de ruissellement et de contamination sur la nappe phréatique de la Crau, ressource stratégique mais fragile pour l'agriculture et l'alimentation en eau potable de nombreuses communes.

### **Istres n'est pas un cas isolé**

Le collectif citoyen « Narbonne En Grand » dénonce le projet porté par Suez et la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne visant à implanter un incinérateur expérimental nommé « démonstrateur », sur un site situé à moins de 1,5 km de quartiers résidentiels.

Les rejets contiendront des polluants reconnus comme dangereux (dioxines, furanes, métaux lourds, etc.). Les riverains du site vont donc respirer et manger des polluants.

Comme à Istres, ce projet a été décidé sans qu'aucune information ni concertation n'aient été menées auprès des habitants concernés.

### **Nous ne sommes pas contre l'énergie, nous sommes pour des solutions responsables**

Personne n'est opposé à la production de chaleur ou à la transition écologique.

Mais brûler toujours plus de déchets, sur un territoire déjà saturé, n'est pas une solution durable : c'est figer un modèle dangereux pour 20 à 30 ans.

Nous demandons une stratégie cohérente fondée sur la réduction à la source, le tri, le recyclage et les énergies vraiment renouvelables.

À Marseille, la société Arkema avait lancé en septembre 2023 un projet similaire de chaudière CSR fonctionnant avec des déchets. Sa construction était prévue à Saint-Menet, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, dans son usine déjà classée Seveso à hauts risques. Après avoir fait face à une opposition tenace de la part d'un collectif de riverains nommé « Marseille sans CSR », l'entreprise a fini par renoncer à ce projet en mai 2024.

### **Istres entend bien réagir et se mobiliser**

Il n'est pas trop tard pour réagir et s'opposer à ce projet néfaste pour notre territoire !

De nombreuses actions sont prévues : campagne d'affichage, communication sur les réseaux sociaux et dans les médias, banderole sur le fronton de l'Hôtel de Ville, délibération lors du prochain conseil municipal du 28 avril...

Habitants d'Istres et des villes alentour, associations, à votre tour et à nos côtés, mobilisez-vous !

**Donnez votre avis** à la faveur de l'enquête publique qui vient de s'ouvrir.

- Directement en ligne via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/7214>

- Sur le registre à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville, esplanade Bernardin-Laugier.

**Venez à la rencontre** du commissaire-enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à l'hôtel de ville vendredi 24 avril 2026 de 14h à 17h, lundi 27 avril de 9h à 12h, mercredi 6 mai de 14h à 17h, mardi 12 mai de 9h à 12h et lundi 18 mai de 14h à 17h.

**Participez à la réunion publique d'information** qui se tiendra le mercredi 29 avril 2026 à 18h à l'auditorium de l'hôtel de ville en présence de M. le Maire, de Luc Brezia, adjoint délégué à l'environnement, à la transition écologique et à l'innovation ainsi que des représentants de Suez.

Ville  
d'Istres



**ISTRES  
N'EST PAS  
LA POUBELLE  
DE LA RÉGION**